Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212200752-20260605-20260605_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'HEMONSTOIR

Date de la convocation

28 mai 2026

Date de l'affichage

28 mai 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc GUILLAUME, Maire.

Etaient présents : Marc GUILLAUME, Maire – Laurence GLOUX, Lionel GUILLOU, Adjoints – Josette LE PONNER, Evelyne DRION, Cédric LE GALL, Claude GALLAIS, Delphine SÉBILLE, Joël ETIENNE, Yvon OLIVE, Minh Tâm BLANCHARD, Isabelle LE FUR, Cyrille LEFEUVRE, Hélèna SERVAIS

Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Laurence GLOUX

03-06/2026 OBJET : Validation devis viabilisation terrain rue des Frères Chevé

Le terrain va vendre le terrain rue des Frères Chevé situé en face du cimetière dans le but d'y construire une maison d'habitation.

Dans le cadre de la viabilisation du terrain, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide :

- Raccordement des eaux pluviales et eaux usées : Loudéac Communauté Bretagne Centre pour un montant de 5 500,00 € HT soit 6 660,00 € TTC
- Raccordement électrique : Enedis pour un montant de 1 337,00 € HT, 1 604,40 € TTC

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Marc GUILLAUME,
Maire d'Hémonstoir

Laurence GLOUX,
Secrétaire de séance